



# Les salariés des services publics doivent avoir les moyens de bien faire leur travail !

Éducation, formation, action sociale, santé, emploi, justice, sécurité, logement, transports, énergie, eau, information, culture, communication... Alors qu'une deuxième période de confinement a débuté le 30 octobre, dans l'ensemble des secteurs professionnels intervenant pour la réponse aux besoins de service public, grèves et mouvements revendicatifs se multiplient encore.

Au-delà des spécificités de leurs administrations et entreprises, toutes celles et ceux qui œuvrent dans ces secteurs ont pour point commun de revendiquer que leur soient garantis les moyens de bien travailler afin de répondre aux besoins de la population.

Effectifs insuffisants, augmentation de la charge de travail, salaires en berne, protections sanitaires insuffisantes, pratiques managériales autoritaires et clientélistes, précarisation de l'emploi, remise en cause des accords sur le temps de travail... Partout, les logiques d'économies conduisent aux mêmes conséquences délétères pour les conditions de travail et la qualité des services rendus.

Alors que les services publics démontrent une fois de plus leur caractère indispensable, la CGT affirme, avec celles et ceux qui luttent, qu'un coup d'arrêt doit être mis aux politiques de rentabilité et de coupes budgétaires qui mettent à mal le service public, comme l'illustre en particulier la situation de l'hôpital public, des finances publiques encore de l'Éducation nationale.

Ainsi, les projets 2021 de loi de finances et de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) doivent marquer une rupture avec le dogme de l'austérité. Des moyens

budgétaires massifs doivent être consacrés immédiatement à l'action publique, tous les projets de privatisations doivent être abandonnés et la mise en place d'une appropriation publique et démocratique de tous les services publics est nécessaire. **Dans ce sens, la CGT appelle à signer et faire signer massivement la pétition contre la mise en place, dès 2021, d'un « forfait » pour les passages aux urgences sans hospitalisation, atteinte supplémentaire à l'accès au service public.**

Le plan de rupture de la CGT met en avant l'urgence d'embauches massives pour répondre aux besoins de la population – en particulier en cette période de pandémie. Ainsi, selon les syndicats CGT de ces secteurs, il manque aujourd'hui 100 000 emplois à l'hôpital, 200 000 dans les Ehpad et 100 000 pour l'aide à domicile, sans compter les besoins dans les domaines du handicap et de l'action sociale.

Revendiquer ces recrutements, c'est aussi considérer que précarité, chômage et misère ne sont pas une fatalité. C'est pourquoi la CGT est engagée dans une campagne de « bureaux d'embauches » au niveau national et interprofessionnel pour exiger, à partir des besoins, des emplois pérennes, qualifiés et bien rémunérés.

**À l'appui des nombreuses luttes locales engagées, la CGT propose à tous les salariés des services publics, quelle que soit leur administration, leur entreprise, leur statut, de faire grandir et converger leurs mobilisations à l'occasion de la journée d'action du 5 décembre, journée nationale et interprofessionnelle de lutte contre le chômage et la précarité.**



Syndiquez-vous sur [cgt.fr](https://cgt.fr)

